



GRILLE TARIFAIRE SAISON 2019-2020

LICENCES

Vétérans, Seniors M, U20	23,20 €
U19, U18	21,40 €
Seniors F, U19F, U18F	19,20 €
U17, U16, U17F, U16F	15,90 €
U15, U14, U15F, U14F	14,40 €
U13, U12, U13F, U12F	14,00 €
U11, U10, U11F, U10F	12,10 €
U6 à U9, U6F à U9F	10,30 €
Football Loisir	21,40 €
Technique Régional	24,80 €
Educateur Fédéral	14,00 €
Dirigeants et Dirigeantes	11,60 €
Arbitres	17,80 €

CHANGEMENT DE CLUB (montant des droits)

Vétérans, Seniors, U19, U18	61,50 €
U17, U16, U15, U14, Féminines	25,70 €
U6 à U13, Féminines incluses	Gratuit

COTISATIONS

DISTRICALES

Ligue 1	2400 €
Ligue 2	2100 €
National 1 – National 2 – National 3	900 €
Seniors Régional 1	540 €
Seniors Régional 2	450 €
Seniors Régional 3	400 €
Seniors District 1	210 €
Seniors District 2	140 €
Autres divisions de District - Féminines	100 €
Hors Championnat - Football Loisir – Futsal District – Foot Entreprise	40 €
Clubs uniquement à équipes Jeunes	40 €



ENGAGEMENT dans les compétitions district

Seniors District 1 – Seniors District 2	60 €
Seniors District 3 – Seniors District 4	55 €
Futsal – Foot Loisir – Vétérans	32 €
Féminines Seniors	Gratuit
Coupe Seniors	40 €
Coupe Futsal – Coupe Foot Loisir	26 €
Jeunes U19 – U17 – U15	30 €
Jeunes U13 (critérium et futsal)	30 €
Foot Animation U6 à U11 (critérium, plateaux et futsal)	20 €
Coupe Jeunes U19 – U17 – U15	20 €
Coupe Jeunes U13	15 €

ASSEMBLEE GENERALE DE DISTRICT

Club absent (1 à 4 voix)	65 €
Club absent (5 voix et plus)	90 €

APPLICATIONS REGLEMENTAIRES

Article 30 (RG)	
- licence dirigeant manquante (par licence)	10 €
- absence d'encadrant majeur sur la feuille de match (compétitions de jeunes)	10 €

Article 20.2 (RP) - Heure légale (demande de changement de date et/ou d'heure)	
- plus de 30 jours à l'avance	Gratuit
- entre 8 jours et 30 jours	30 €

Article 13 (DMF) – Forfaits	
- 1 ^{er} forfait	30 €
- 2 ^{ème} forfait non consécutif	50 €
- 3 ^{ème} forfait non consécutif	60 €
Forfait Général	70 €
Article 14 (DMF) – Forfaits trois dernières journées	
- 1 ^{er} forfait	90 €
- 2 ^{ème} forfait	200 €
- 3 ^{ème} forfait	280 €
Forfait Général durant les trois dernières journées	280 €
<i>En catégorie U13, les amendes pour forfait sont de moitié</i>	
Article 15 (DMF) – Absence pour un match sans prévenir Marne compétition	
- Absence du club recevant	200 €
- Absence du club visiteur	100 €
<u>SPECIFIQUE FOOT LOISIR</u>	
Article 6 (DMF – Règlement Foot Loisir) – Forfaits	
Forfait illimité	
- Droit administratif par forfait	20 €
- Droit administratif pour forfait général	50 €



Article 139 (RG) - Feuille de match	
- retard dans l'envoi de la feuille de match	10 €
- non utilisation de la FMI sans accord	50 €
- non saisie du résultat sur Internet	10 €
- absence d'encadrant majeur sur la feuille de match (compétitions de jeunes)	10 €

Article 29.4 (RP) - Tarif kilométrique	
La distance à prendre en compte étant calculée sur le trajet « aller » par Foot 2000 (Calcul Caisse de Compensation et remboursements déplacements)	1,38€

PROCEDURES et PENALITES

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Frais de dossiers administratifs	
- Confirmation de réserves ou réclamation d'après-match	40 €
- Non présentation de licence	10 €
- Frais de dossier, droits d'appel (<i>affaires sportives</i>)	80 €
- Frais de dossiers d'appel (discipline)	Frais de Gestion
- Frais de dossiers d'opposition à mutation	25 €

DOSSIERS DISCIPLINAIRES et SANCTIONS

Frais de dossier disciplinaires	
- Frais de dossiers	40 €
- Frais d'instruction	80 €
Compétitions seniors - U19 – U17 –U15	
- 1 ^{er} avertissement	10 €
- 2 ^{ème} avertissement	20 €
- 3 ^{ème} avertissement	40 €
- Exclusion	40 €

AUTRES

- Majoration pour non-paiement des indemnités d'arbitrage en Coupe	10 €
- Intérêts pour envoi tardif de documents et/ou retard de paiement (taux moyen de placement des dépôts à plus de deux ans + 2% de frais de dossiers)	Taux moyen + 2%
Tournois et Coupes	
- Droit d'enregistrement et d'autorisation, adultes et jeunes	Gratuit
- Organisation/Participation de tournoi sans autorisation	45 €
- Indemnité kilométrique de Coupes (Article 9 du règlement des Coupes de la Marne) (<i>Voté en Comité directeur</i>)	0,61 € x kms Aller
- Amende pour absence à la Journée Nationale des Débutants	150 €
- Amende pour absence à la Rentrée du Foot et en Coupe U11/U13	30 €



STATUT DE L'ARBITRAGE

Article 48 - Sanctions financières	
a) Première saison d'infraction par arbitre manquant	
- Ligue 1, Ligue 2	600 €
- National 1	400 €
- National 2 et National 3	300 €
- Régional 1 – Division 1 féminine et Division 1 Futsal	180 €
- Régional 2 – Division 2 féminine et Division 2 Futsal	140 €
- Régional 3 et District 1	120 €
- District 2 et District 3, Championnats de Football d'Entreprise et Féminin	60 €
- District 4 et autres divisions de District	40 €
b) Deuxième saison d'infraction	Amendes doublées
c) Troisième saison d'infraction	Amendes triplées
d) Quatrième saison d'infraction et suivantes	Amendes quadruplées